

Table ronde 3 : Politique et cohérence institutionnelle pour aborder le lien entre la migration et le développement

Rapport du rapporteur général à la session plénière (L'ambassadeur Maria Bassols, Espagne)

La table ronde 3 s'est penchée sur la « politique et la cohérence institutionnelle pour aborder le lien entre la migration et le développement »..

Elle a divisé son travail en trois sessions différentes :

TR 3.1: « *Évaluation des répercussions des migrations sur le développement économique et social et examen des relations cause-effet* » a eu une discussion riche qui a touché aux connexions entre le développement et la migration, et les manières d'améliorer la cohésion politique. La discussion s'est concentrée sur trois questions :

a) Évaluation de l'impact de migration sur le développement

- La TR a discuté des manières d'évaluer des impacts aux niveaux macro, et en ce qui concerne des politiques, des programmes et des projets spécifiques. Quant au niveau macro, les participants ont noté l'importance d'examiner les effets de la migration sur le développement des pays d'origine ainsi que des pays d'accueil. Les participants ont également noté un éventail d'indicateurs qui ont inclus le développement économique et humain
- Les participants ont rapporté toute une série de projets spécifiques et programmes qui lient la migration et le développement et bénéficieraient d'une l'évaluation rigoureuse. Pour en mentionner quelques-uns : les programmes d'aide aux migrants à investir dans leur pays d'origine, la réintégration des migrants de renvoi, le recrutement de migrants qualifiés pour aider à combler des lacunes dans la main-d'œuvre, etc.
- La TR a discuté les avantages de développer une culture d'évaluation qui aiderait à assurer les avantages des politiques, programmes et les projets ont les bons avantages prévus à l'origine. Comme un participant a énoncé il est important de bien faire acheminer ces initiatives de façon convenable, pas juste pour les faire
- En plus, les participants ont précisé que les bonnes évaluations d'impact exigent des méthodes rigoureuses et qu'il faut du temps pour les accomplir. Ils ont également identifié l'importance d'engager les experts extérieurs et l'importance de rassembler des données de référence afin de permettre à l'évaluation de déterminer ce qui pourrait s'être produit en l'absence des politiques, des programmes et des projets.

b) Profils migratoires

- La TR a montré un large consensus que les profils migratoires sont de valeur, comme un processus aussi bien que pour l'information produite. Ils fournissent un cadre logique pour rassembler et analyser l'information et ils eux synthétisent généralement les données existantes ce qui peut être utile pour le type d'évaluation des incidences

décrit. Le processus par lequel les profils sont effectués également établit la capacité des gouvernements d'entreprendre ce type d'analyse.

- Les défis dans le développement des profils migratoires ont été identifiés, entre autres le manque de bonnes données de migration et des problèmes se posent à mettre à jour l'information.
- L'importance d'établir des collaborations bilatérales et régionales pour collecter des informations aux pays d'origine et d'accueil a été soulignée.
- La TR a souligné que les pays entreprenant des profils migratoires doivent prendre charge du processus

c) **Intégrer la migration au développement**

- Les participants ont réitéré l'importance d'intégrer l'examen des impacts de la migration dans des une série de processus de planification du développement.
- Ils ont également invité les gouvernements à apporter l'évidence produite par les évaluations des impacts et des profils migratoires dans une variété de processus de planification de développement.

5 résultats concrets ont été identifiés dans la **TR 3.1** :

1. La nécessité de **développer et évaluer des indicateurs de l'impact de la migration sur le développement** en utilisant des méthodes rigoureuses d'évaluation.
2. La possibilité d'établir **un centre d'information et d'orientation** qui inclurait l'information sur des indicateurs et des méthodes d'évaluation et des copies des évaluations pertinentes des impacts des politiques, des programmes et des projets liant la migration et le développement.
3. L'utilité de continuer **la production et la mise à jour des profils migratoires** à l'aide d'un **modèle normalisé** mais qui offrent également la flexibilité qui permet l'information d'être adaptée en fonction des priorités des pays concernés.
4. Encourager **l'utilisation d'un manuel sur l'intégration de la migration dans la planification de développement**.
5. L'utilité de mettre en application les recommandations relatives à **l'amélioration de la collecte des données sur les migrants dans les systèmes de recensements, d'enquêtes et les systèmes administratifs**.

La TR 3.2 a adressé la pertinence et l'impact du changement climatique sur la migration et le développement.

Bien qu'il y ait eu quelques doutes initiales quant à l'adéquation d'inclure cette matière dans les discussions du 4^{ème} Forum, le grand nombre d'interventions bien équilibrées (43 en total, dont 22 dans la première partie et 21 dans la deuxième partie), aussi bien que la qualité d'information et de meilleures pratiques partagées, montrent l'importance des échanges.

Quatre questions sont sorties du débat :

a) **Données et analyses**

- En dépit des difficultés conceptuelles reconnues, c'est un secteur considéré trop important pour ignorer. En conséquence, les participants ont convenu que le manque de données ne devrait pas gêner le progrès. Bien au contraire, les participants ont convenu qu'il y a un besoin de travailler à cette question dès maintenant.
- Bien que beaucoup de données existent, il y a un besoin demande pour de données nouvelles. Il est également nécessaire de rassembler ces données sur une base continue et systématique.

b) Échelle géographique

- En ce qui concerne l'impact du changement climatique sur la migration et le développement on a reconnu que la géographie et la taille importent beaucoup. Les petits pays insulaires sont différents: pour eux la migration interne n'est pas une option. Ainsi un besoin de développer cette matière au niveau local, régional et global a été reconnu. Comme un représentant l'a mis très éloquemment: le changement climatique ne s'arrête pas aux frontières.

c) **La migration et le changement climatique** constituent une question multisectorielle, transversale aux différents secteurs, dont pas les moindres sont la sécurité de nourriture et d'eau - les facteurs fondamentaux de la vie.

d) Il y a un besoin **d'arrangements légaux et institutionnels**, mais on a reconnu que les accords contraignants résultent de négociations complexes. On doit traiter les questions complexes, telles que le développement, la migration, les questions humanitaires, et le changement climatique qui sont interdépendants, tout en essayant de réaliser aussi bien la cohérence politique dans tous ces domaines. C'est assurément un défi important.

En plus la TR a reconnu que la société civile et le secteur privé, ensemble avec les gouvernements, a un rôle à jouer. Le thème critique de la volonté politique a été également entamé.

Les discussions de la TR droite 3.2 ont eu les **résultats suivants**:

1. Afin de faciliter l'échange de données et d'analyse et de les partager, les **premières expériences et les meilleures pratiques** revêtent de la plus haute importance. Une **bibliothèque virtuelle** peut être une manière utile de partager cette information.
2. Il est nécessaire **de renforcer le dialogue au niveau local, régional et global** sur les interconnexions entre le changement climatique et la migration. Les participants de la TR accueilli et encouragé de **futures discussions sur cette question dans le cadre du Forum mondial.**
3. La nécessité d'entamer **de discussions quant aux dispositions légales et institutionnelles appropriés** pour aborder ces questions importantes a été reconnue.

La RT 3.3 a abordé la question de la façon dont les Processus consultatifs régionaux (PCR) et les Forums interrégionaux (FIR) peuvent inclure la connexion de migration-développement de la meilleure façon.

Les participants ont accueilli la possibilité offerte par le Forum mondial d'échanger les vues sur les dernières expériences et pratiques des RCP et des FIR. Le ministre adjoint des affaires étrangères pour des Salvadoriens à l'étranger, M. Juan José Garcia, a donné un exposé spécial sur le travail du **Forum Ibéro-américain sur la migration et le développement**, lequel fait avancer l'ordre du jour régional et mondial de développement et la gouvernance globale sur la migration.

La discussion s'est concentrée sur les questions clé accentuées dans le document d'information de la session, avec les conclusions et les résultats principaux suivants :

1. Sur la question de la manière **d'incorporer une approche globale aux ordres du jour des PCR et des FIR**:
 - a) L'importance de leadership au niveau national a été soulignée, ainsi que le besoin de structures de coordination intergouvernementales.
 - b) Comme quelques délégués ont réclamé des accords et des approches plus contraignants, d'autres ont noté la valeur de la nature non contraignante des RCP et des IRF.

- c) Un délégué a demandé une voix plus forte de la société civile aux RCP.
 - d) Certains ont souligné que la création des emplois est essentiel afin de renforcer la dimension sociale du développement et de la migration, et que la participation aux PCR et une d'approche globale des gouvernements se renforcent mutuellement. Chacun renforce l'autre.
 - e) La nécessité d'assurer que la migration figure en avant sur l'ordre du jour national a été notée.
2. Sur la question **quels sont la connaissance et les outils nécessaires pour aider les PCR d'intégrer le développement dans leurs ordres du jour:**
- a) Assurer la perspective du genre dans les discussions.
 - b) Plusieurs délégations ont noté l'importance d'encourager la bonne collecte de données, y compris des données désagrégées par sexe.
 - c) Certains ont noté la valeur des profils migratoires comme preuves à l'appui à la migration.
 - d) On a noté que les données et les outils nécessaires dépendront du focus individuel de chaque PCR.
3. Sur la question de la façon **de renforcer la coopération et la fécondation croisée parmi les PRC et entre les FIR:**
- a) Certains ont réclamé des campagnes d'information bien adaptées et ciblées.
 - b) Une discussion franche parmi les groupes régionaux a été considérée très importante.
 - c) Compte tenu de la brève histoire des PCR il est prématuré d'évaluer l'impact de la fécondation croisée mais la réunion de Bangkok en 2009 a confirmé le grand intérêt pour une plus grande coopération transfrontalière.
 - d) On a noté que le rôle de la présidence en encourageant une collaboration plus étroite et une fécondation croisée est essentiel.
4. Sur la question de **la rétroaction entre PRC/FIR et le FMMD:**
- a) Un délégué a cité l'exemple de la conférence Sud-américaine sur la migration, notant que la contribution de la société civile est cruciale et que tant que les PRC et les FIR sont non contraignants, leur impact sera limité.
 - b) Plusieurs délégués n'étaient pas d'accord sur la nécessité des processus contraignants, notant que les PRC sont indépendants, ainsi la décision sur leur nature contraignante devrait être laissée à chacun de eux.
 - c) Un autre délégué a noté que les PRC mettent plutôt l'accent sur les questions et les défis régionaux spécifiques, alors que GFMD adopte une approche plus globale. Il peut être prématuré d'institutionnaliser les liens entre les deux.
 - d) Il n'est pas d'envisager de liens structurés, mais l'espace commun peut être un modèle.
5. Sur la question **de la façon de soutenir les pays pas actuellement membres d'un PRC et de faciliter la création de nouveaux RCP :**
- a) Le rôle d'OIM de nourrir l'intérêt dans la création de PRC dans les régions non couvertes a été noté.
 - b) Certains ont noté que s'il y a un facilitateur extérieur pour créer de PCR le processus peut être trop dépendant sur ce facilitateur.
 - c) En outre, il peut y avoir de bonnes raisons de ne pas avoir un PCR dans une région particulière.
 - d) Il est nécessaire qu'une volonté et propriété politique existe pour un PCR de réussir.

Le 11 Novembre 2010